

Document du mois de novembre 2016

Fondateurs et bienfaiteurs des écoles, affiliés de l'Institut

Dès les origines, la Règle des Frères prévoyait, dans les prières journalières de l'école de dire : "Prions Dieu pour nos maîtres, nos parents, **et nos bienfaiteurs qui sont morts**". Et dans la prière en communauté, on précisait : "pour nos Frères et nos bienfaiteurs morts".

Depuis 1826, on publie périodiquement les notices nécrologiques des Frères récemment décédés. Ces notices sont suivies de l'indication : "**Nous recommandons également à vos prières les Affiliés à l'Institut et les Bienfaiteurs qui viennent de mourir**". Leurs nom et qualité sont alors cités.

Qui sont ces personnes dont l'Institut reconnaît les services ?

Leur nombre passe d'une cinquantaine par an en 1850 à plus de 120 en 1880 et décroît ensuite (5 en 1967, dernière année concernant l'ensemble des secteurs de l'Institut) pour recommencer à croître à partir de 1980 : **c'est près de 10 000 prêtres, religieuses et religieux, et surtout laïcs dont l'action a permis l'implantation et l'extension de l'Institut dans toutes les parties du monde.**

Affilié

Avec le temps, **une confusion entre affilié et bienfaiteur** s'était installée dans les esprits. Le Conseil général de l'Institut, en 1978, précise :

Les affiliés sont reconnus comme tels par l'Institut qui entend sanctionner un état de fait, ces personnes ayant manifesté leur estime et leur dévouement à l'égard des Frères et de leurs œuvres, et cela **dans une communauté de vue qui les rend très proches d'eux...** Cela n'implique pas nécessairement qu'elles soient de religion catholique.

Les **Affiliés à l'Institut** donnent de leur personne, de leur temps, le plus souvent gratuitement : **on reconnaît en eux une participation à l'esprit des Frères.**

En 1995, un répertoire complet des affiliés et des bienfaiteurs a été commencé par le Secrétariat général de l'Institut : il a fallu plusieurs années pour le constituer.

On trouve plus fréquemment une mention d'affilié comme celle-ci : *Monsieur Pierre Roussos, qui a donné 3 de ses fils à l'Institut (décédé en 1966).*



Quelques exemples

- en 1883, **Mlle Marie Chantal** (1824-1914) est affiliée à l'Institut. Elle tient à Aurillac un petit foyer de jeunes travailleurs et de garçons scolarisés en ville, et son zèle en a fait sortir environ **50 prêtres et missionnaires** (dont quelques évêques) et **200 Frères des Écoles chrétiennes** !
Car ce qui prépare l'avenir, c'est bien le fonctionnement des petits-noviciats et des noviciats qui forment **les futurs Frères**.
- Un cas assez étonnant : en 1833, décède **M. Dubois, à Paris**, *membre de notre Institut avant la Révolution, et qui n'ayant pu se réunir à nous lors du rétablissement de notre Congrégation, obtint de nous être **affilié** et a rendu à notre Institut, et particulièrement à nos maisons de Paris, tous les services en son pouvoir.*

Citons encore, parmi tant d'autres :

- **M. Gaston Tessier (1887-1960)**, *Président de la CFTC et de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, et **affilié** en 1955 ;*
- **Son Excellence Mgr Pietro Sigismondi**, *Secrétaire de S. C. de Propaganda Fide, **affilié** pour sa bienveillance constante et son insigne protection (décédé en 1967).*

LETTRES D'AFFILIATION

INSTITUT DES FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES



Fondateur

Voyons **les appellations utilisées** au cours de l'histoire, avec quelques exemples parmi les personnes décédées depuis au moins 25 ans.

Sont qualifiés de fondateurs ceux qui ont su créer un fonds suffisamment approvisionné dont les revenus permettent l'implantation des Frères ou l'extension d'un de leurs établissements. Tant que les Frères tiennent des écoles communales, ces fonds sont confiés à la mairie pour servir au fonctionnement de l'école des Frères.

*M. Chevauchoux, Bienfaiteur de notre Maison de Noyon, **Fondateur** d'une classe (1841). "Fonder" une classe*, comme l'écrit le Frère Philippe, c'est assurer à la communauté le traitement d'un Frère supplémentaire pour tenir la nouvelle classe.

La dernière mention de ce vocable semble être en 1848 : *S. M. Marie-Louise, duchesse de Parme et de Plaisance, **fondatrice** de nos établissements dans ces deux villes, et affiliée à notre Institut,*

qu'elle a fait reconnaître légalement dans ses États.

Et la reconnaissance de l'Institut a été jusqu'à dépêcher le Frère Pierre-Chrysologue comme précepteur des enfants de la famille ducale.

Bienfaiteur



Cependant
la vie d'un



établissement demande d'autres ressources pour l'aménagement des locaux, le matériel et la vie scolaire : petites récompenses (distributions des prix), vêtements et nourriture pour les enfants pauvres...

Celles et ceux qui y contribuent largement sont reconnus comme **bienfaitrices et bienfaiteurs**, en précisant si les premiers bénéficiaires sont les élèves ou bien les Frères.

Trois exemples

* **Mgr Thomas Oliffe**, évêque, vicaire apostolique du Bengale occidental, **bienfaiteur** de notre établissement de Calcutta (Indes-Orientales), décédé en 1859.

* **M. Horace Vernet** (Paris 1789-1863), illustre **bienfaiteur** de notre Institut. Peintre, ancien élève et ami des Frères, on lui doit le célèbre portrait du Frère Philippe.

* **Monsieur Adolphe Fleck**, bienfaiteur pour le don généreux de ses deux seuls enfants à notre Institut. Sa famille a soutenu la communauté de Maïche en lui donnant des aides substantielles (décédé en 1964).

Une histoire à parcourir et qui continue.

Frère Alain Houry

Documents du mois déjà publiés